

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5505**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef de projet multimédia

Nouvel intitulé : Chef de projet multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut International du Multimédia

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'institut international du multimédia

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef de projet multimédia a pour mission de concevoir, de faire réaliser par une équipe, d'animer un ou plusieurs projets multimédia (Internet, téléphonie mobile, DVD, animation, jeux vidéo, etc.). On trouve ce poste au sein des sociétés éditrices de produits ou services multimédia (les prestataires) mais également au sein des sociétés clientes de ces dernières (les annonceurs). Aguerri à la gestion d'équipe et aux contraintes de réalisation tout en restant à l'écoute du client, le chef de projet assure la cohérence technique et visuelle des projets sans en oublier les coûts et les usages. Sa double compétence, technique et management, lui permet de superviser les projets multimédia dans l'environnement stratégique et concurrentiel de son entreprise et de ses clients.

Les domaines d'activités et de compétences du chef de projet multimédia sont les suivants :

1. Coeur de métier :

Analyse et conception de projet multimédia
Documentation du projet multimédia
Organisation et suivi de production multimédia
Management de l'équipe multimédia
Relation client

2. Champs d'expertise technique associés :

Développement informatique
Communication graphique 2D
Infographie 3D et animation
Son et vidéo numériques
Supports multimédia

3. Champs d'expertise en management associés

Veille
Marketing
Création d'activité
Droit
Gestion

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chef de projet multimédia est soit dans une entreprise « cliente », on parle alors de chef de projet « annonceur », soit dans une entreprise qui réalise effectivement le produit ou la prestation multimédia, on parle alors de chef de projet « prestataire ». Si les entreprises « prestataires » sont dans la majorité des cas des PME/PMI productrices de produits et services multimédia (Internet, téléphonie mobile, DVD, jeux vidéo, animation 3D, etc.), les sociétés « annonceurs » sont généralement de grandes entreprises tous secteurs confondus : services, commerce et transport, industrie, banque, agro-alimentaire, grande distribution, cosmétique, automobile, énergie, textile et habillement, etc.

Selon les secteurs d'activités et les besoins spécifiques des entreprises, le chef de projet multimédia peut recouvrir des conditions d'exercices sensiblement différentes :

- Chef de projet multimédia
- Chargé de projet
- Responsable Internet
- Chef de projet Internet
- Chef de projet DVD
- Chef de projet Jeux Vidéo
- Chef de projet - Game Designer
- Chef de projet Freelance
- Consultant en gestion de projet

- Responsable de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- La certification comporte : - la réalisation de 3 projets multimédia personnels (site Internet, animation graphique, clip 3D)
- la réalisation en équipe de 4 projets multimédia réels commandités par une « entreprise cliente »
- la réalisation d'un projet personnel dans une option technique : jeux vidéo, communication graphique ou 3D
- la conduite de 2 projets multimédia réels réalisés en équipe et commandités par une « entreprise cliente »
- la réalisation d'un projet personnel dans une option technique : jeux vidéo, communication graphique ou 3D
- un rapport écrit et la présentation orale d'une mission en entreprise (6 mois) en tant qu'assistant chef de projet
- un rapport écrit et la présentation orale d'une réalisation en binôme d'une étude de cas réel correspondant à un appel d'offre commandité par une « entreprise cliente »
- un rapport écrit et la présentation orale d'une réalisation en binôme d'une étude de cas : création d'une activité multimédia dans une entreprise existante ou création d'une entreprise multimédia ou financement d'une production
- un rapport écrit et la présentation orale d'une mission en entreprise (6 mois) en tant que chef de projet multimédia

Validité des composants acquises : 10 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Les membres du jury sont proposés par la direction de l'IIM en fonction de leurs connaissances et expériences dans le secteur multimédia et du métier de chef de projet qu'ils exercent ou encadrent en tant que cadres supérieurs salariés ou bien employeurs.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 10 personnes (minimum)</p> <p>Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 90% (Note: la direction pédagogique de l'établissement est présente à titre consultatif mais ne participe pas aux décisions.)</p> <p>La composition du jury est effectuée avec le souci de respecter dans la mesure du possible la répartition suivante : Au moins la moitié de représentants qualifiés exerçant ou encadrant la profession faisant l'objet de la certification. Une représentation équilibrée des employeurs et des salariés. Une représentation équilibrée des hommes et des femmes.</p>
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 50 bénéficiaires par an.

Autres sources d'information :

<http://www.iim.fr>

Lieu(x) de certification :

IIM - Pôle Universitaire Léonard de Vinci 12, avenue Léonard de Vinci
92916 La Défense Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IIM - Pôle Universitaire Léonard de Vinci 12, avenue Léonard de Vinci
92916 La Défense cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : [Chef de projet multimédia](#)